

CONTACT

Gouvieux

Budget 2021

www.gouvieux.fr



DANS CE
NUMÉRO :

Dossier
*Des finances
communales solides,
pour assurer l'avenir*

Actus Mairie
Opération vaccination
réussie !



Actus Assos
Société Historique
de Gouvieux



Actu Divers
Élections départementales et
régionales les 20 et 27 juin



Agenda
Mai à Vélo





Printemps 2021 : une renaissance ?

Un an déjà que nous sommes victimes d'une terrible pandémie. Nous connaissons tous des personnes qui ont perdu des proches, lorsque nous ne sommes pas touchés nous-mêmes. Nous sommes tous las, au point parfois de nous relâcher. Or, nous devons tenir, rester sur nos gardes, observer les gestes barrières, et garder courage car il y a toujours des raisons d'espérer, notamment grâce à la vaccination. Gouvieux y a pris sa part en prolongeant la distribution de masques par une journée de vaccination au gymnase le 10 avril, avec rappel le 26 juin. La Commune réitérera cette expérience réussie si ceci s'avère possible. Elle reste plus généralement mobilisée aux côtés de ses habitants et professionnels, pour surmonter cette épreuve. Mieux, elle se projette plus loin pour concevoir un avenir meilleur, dans la mesure de ses moyens, que lui donne sa discipline budgétaire dont vous trouverez le détail dans le dossier de cette édition. Car notre politique est de gérer le présent et en même temps de prévoir le futur, dans le seul souci de l'intérêt général.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Président du Comité d'audit
du Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

dossier

DES FINANCES COMMUNALES SOLIDES POUR ASSURER L'AVENIR

Le 7 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le Budget Primitif (BP) 2021, sur la base du débat d'orientations budgétaires du 8 mars.

L'élaboration du budget est toujours délicate car complexe, non seulement par son aspect technique spécifique à la comptabilité publique, mais aussi et surtout par la nécessité de trouver un juste équilibre qui permette à la fois de faire face aux dépenses courantes évolutives, d'assumer les imprévus tels que nous en connaissons depuis plus d'un an, de mener de nouvelles actions et d'assurer les investissements nécessaires, le tout avec des recettes fluctuantes.

Les recettes sont précisément une pierre d'achoppement pour la Commune de Gouvieux. Besoin est de rappeler et de souligner que les impôts à caractère économique (Contribution Foncière des Entreprises et Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) lui rapportent très peu dans la mesure où son tissu économique est limité, sans compter que plusieurs des activités présentes sur



son sol bénéficient d'abattements et d'exonérations en tout genre.

Parallèlement, la politique municipale sur la fiscalité, des ménages comme des entreprises, demeure inchangée dans son principe depuis de nombreuses années déjà, à savoir que les taux d'imposition doivent rester à un niveau modéré : nulle augmentation en l'absence de contraintes impératives, des réductions quand la situation l'autorise. Car les particuliers et les professionnels sont suffisamment pressurisés au plan national (la France est la championne toute catégorie de la fiscalité d'État).

Cette année encore, la fiscalité communale ne bouge donc pas, et ce, malgré l'augmentation du pouvoir d'achat moyen des Godviciens dont les revenus ont heureusement progressé plus rapidement que les impôts sur 10 ans. Tant et si bien



que le taux d'effort fiscal de Gouvieux (recettes constatées rapportées aux recettes potentielles) est le plus faible des villes comparables de l'Oise (0.45 contre 0.46 à Lamorlaye, 0.58 à Chantilly, 0.61 à Pont Sainte-Maxence, 0.81 à Senlis...).

À noter que cette fiscalité communale repose désormais essentiellement sur les taxes foncières (bâti et non bâti) du fait de la suppression progressive de la taxe d'habitation, dont la compensation par l'État reste encore vague, ôtant un peu plus de marge de manœuvre financière aux Communes, en plus de l'effilochement dommageable du lien de la population à son territoire.

Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties voté 2019

Libellé de la commune	Taux
APREMONT	19,6
AVILLY ST LEONARD	13,99
BEAUVAIS	35,66
CHAMBLY	40,78
CHANTILLY	16,14
LA CHAPELLE EN SERVAL	15,98
CLERMONT	36,44
COMPIÈGNE	26,57
COYE LA FORET	15,89
CREIL	21,75
CRÉPI EN VALOIS	27,76
GOUVIEUX	12,01
LAMORLAYE	11,5
MÉRU	34,4
MONTATAIRE	34,38
MORTEFONTAINE	9,62
NOGENT SUR OISE	29,54
NOYON	35,12
ORRY LA VILLE	16,82
PLAILLY	10,86
PONT STE MAXENCE	21,21
SENLIS	23,05
VINEUIL ST FIRMIN	11,89
Moyenne des taux	22,65

Ajouté à tout cela que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF / financement de l'État au titre de la solidarité nationale) a fondu de 30 % entre 2010 et 2020, il en résulte que les recettes de la Commune de Gouvieux sont les plus faibles parmi les 15 premières communes de l'Oise.

Ce constat sans appel engendre une forte vulnérabilité des finances communales, ce qui suppose une extrême vigilance, d'autant plus pour un avenir des plus incertains au regard de la crise socio-économique engendrée par la pandémie. La Commune de Gouvieux maintient ainsi plus que jamais le cap d'une extrême rigueur budgétaire,

Comparaison des montants de charges de personnels 2019

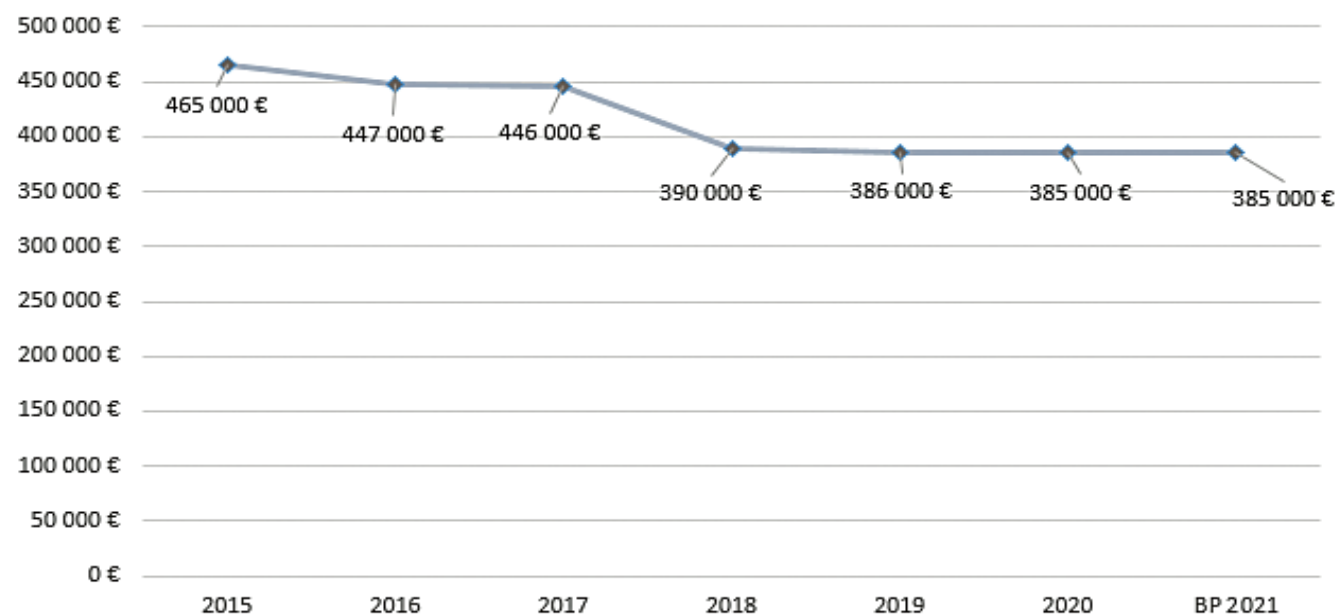
(source impôts. Gouv site Ministère de l'Intérieur)
avec les plus grosses communes de l'Oise
(moyenne de la strate de Gouvieux : 573 €

fondée sur une politique hyper-économe, au plutôt hyper-efficace : dépense minimale pour efficacité maximale.

Dès lors, il est vrai que la Commune de Gouvieux garde la maîtrise de son fonctionnement courant, le seul levier dont elle dispose désormais pour s'adapter aux évolutions. Elle continue notamment à employer 2 à 3 fois moins de personnes que la moyenne des Communes de son importance, tout en requérant des prestations extérieures avec soin et parcimonie. D'où des charges de personnel les plus faibles des 20 premières communes de l'Oise. Le grand avantage de ce mixte public-privé est que la Commune jouit d'une plus grande liberté de gestion, indispensable à une adaptation rapide et pertinente aux événements, qui plus est imprévus. Elle a ainsi pu faire face sans difficulté aux impératifs et conséquences de la pandémie, qui lui a coûté 165 119 euros en dépenses (masques, gel, communication...) et 56 375 euros en perte de recettes (dont près de 40 000 euros en annulation de loyers des professionnels qu'elle héberge).

Rang	Ville	Population au 1 ^{er} janvier de l'exercice	Montant charges de personnels En milliers d'euros	Euros par habitant
1	Gouvieux	9533	1946	204
2	Lamorlaye	9 162	3 471	379
3	Margny-Les-Compiègne	8 419	3 567	362
4	Liancourt	7 055	2 745	389
5	Pont-St-Maxence	12 628	6 416	508
6	St-Just-En-Chaussée	6 042	3 276	542
7	Clermont	10 447	5 874	562
8	Chambly	10 236	5 827	569
9	Mouy	5 404	3 138	581
10	Méru	14 808	8 828	596
11	Crépy-En-Valois	15 475	9 353	604
12	Noyon	14 000	8 611	615
13	Chantilly	11 034	7 645	693
14	Villers-St-Paul	6 497	4 803	739
15	Creil	36 091	27 290	756
16	Beauvais	57 548	44 757	778
17	Compiègne	41 660	33 040	793
18	Senlis	15 267	13 046	855
19	Nogent-Sur-Oise	19 948	17 185	861
20	Montataire	13 523	12 473	922

Évolution de la charge de la dette depuis 2015



Cette constance dans la discipline budgétaire dégage surtout des marges de manœuvre pour améliorer les services à la population et son cadre de vie, ce, sans emprunter. D'ailleurs, l'endettement de la Commune de Gouvieux est au plus bas, à 2.1 millions d'euros, qui pourraient être remboursés en seulement un peu plus d'un an si elle y consacrait tout son autofinancement (calculé en soustrayant aux dépenses réelles de fonc-

tionnement les recettes réelles de fonctionnement ainsi que le remboursement des emprunts : 1.9 millions d'euros en 2020).

Le fait est que la Commune de Gouvieux n'a pas besoin d'emprunter car, en sus de sa rigueur budgétaire, elle a constitué au fil du temps un patrimoine foncier qui a pris de la valeur et qui est en puissance une importante source de financement de ses investissements.

Précisément, une de ses politiques est de poursuivre ses acquisitions de terrain, non pour spéculer, mais tout à la fois pour conserver une manne fort utile en cas de besoins importants, pour mener à bien des aménagements urbains essentiels présents et à venir (habitat, stationnement, développement économique...), et pour protéger des espaces naturels remarquables et fragiles (milieux humides, forêts, prairies...). Les investissements envisagés grâce à la maîtrise financière portent aussi sur d'autres programmes phares: enfouissement et extension de réseaux (notamment la fibre), refonte de l'éclairage public sur des modes innovants (commande à distance, détection de présence, leds économes...), création de pistes

cyclables (pour une mobilité durable), rénovation de chaussée et trottoirs, dispositifs de sécurité routière, etc. Enfin, la Commune de Gouvieux met en œuvre ou projette les engagements pris par les élus aussi en matière de fonctionnement, pas seulement d'investissement : accueil périscolaire étendu le matin, centre de loisirs le mercredi, vidéoprotection renforcée, aide aux ravalements de façades relancée... Tout ce qui peut concourir à une véritable amélioration de la qualité de vie déjà reconnue et enviée de notre territoire, pour aujourd'hui et surtout pour demain.

Ainsi la Commune de Gouvieux, notre Commune, prépare-t-elle sérieusement l'avenir, notre avenir.

Le BP 2021 en bref

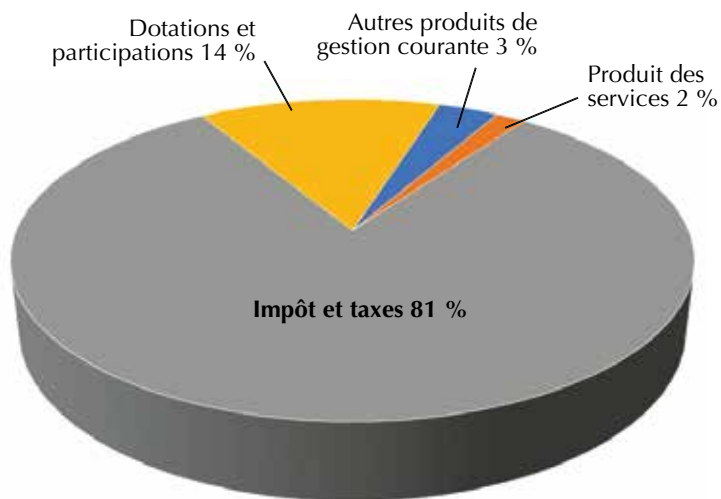
Le montant total du BP 2021 s'élève à 17 235 600 € dont 6 543 071 € pour la section investissement.

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	6 543 071 €	6 543 071 €
Dont Restes à réaliser	1 617 753 €	300 754 €
FONCTIONNEMENT	10 692 529 €	10 692 529 €
TOTAL	17 235 600 €	17 235 600 €

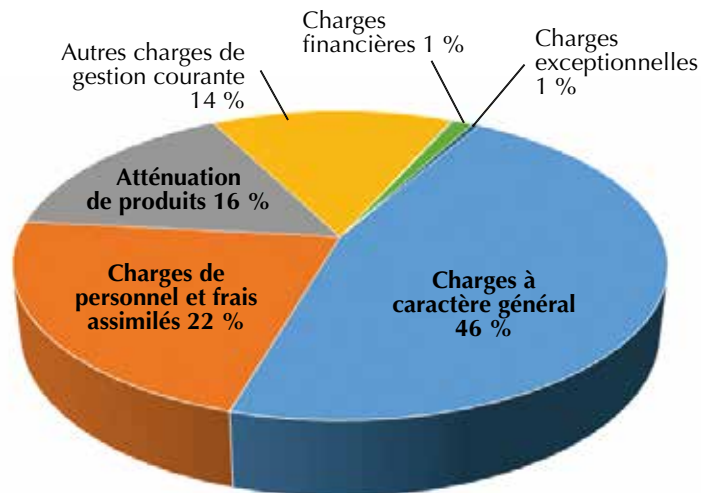
Le BP 2021 présente une baisse totale de - 4,85 % par rapport au BP 2020 (restes à réaliser intégrés).

SECTION	BP 2020	BP 2021	Évolution
INVESTISSEMENT	7 022 991 €	6 543 071 €	- 6,83 %
FONCTIONNEMENT	11 091 605 €	10 692 529 €	- 3,60 %
TOTAL	18 114 596 €	17 235 600 €	- 4,85 %

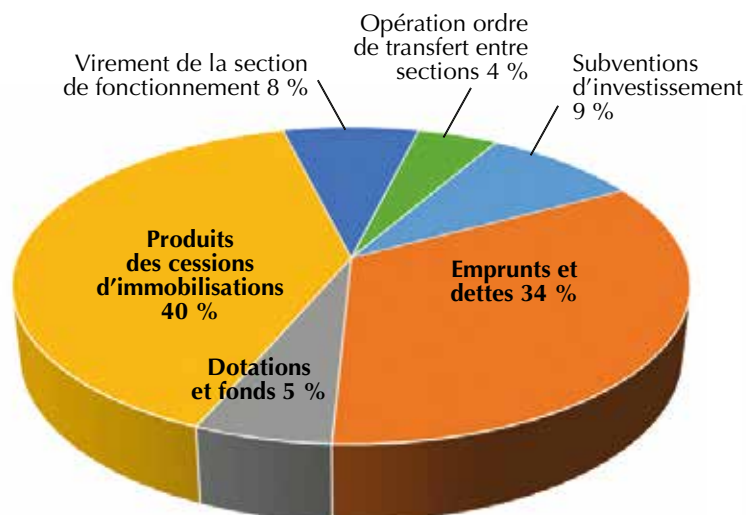
Recette de fonctionnement BP 2021



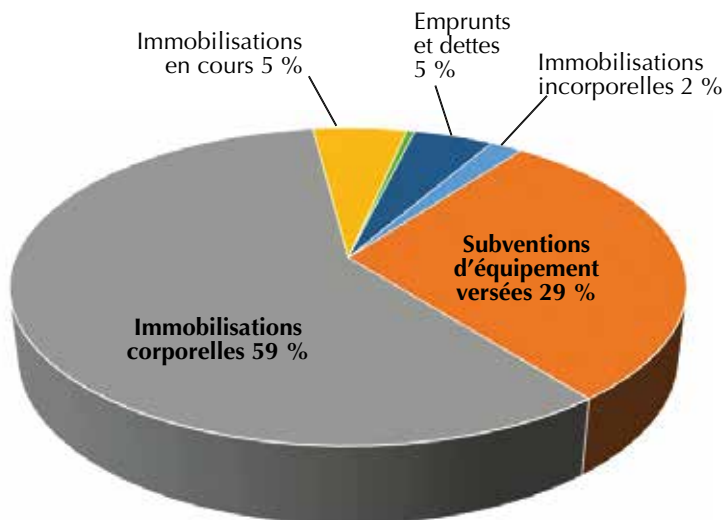
Dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes réelles d'investissement 2021



Répartition des dépenses d'investissement 2021



Palmarès du concours 2020 des Maisons et Balcons Fleuris

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie traditionnelle de récompense des plus jolis fleurissements de maisons et de balcons n'a pu avoir lieu cette année. Les candidats n'ont de nouveau pas démerité, bien au contraire !

Si les lauréats n'ont pu recevoir leurs récompenses de la main de Monsieur le Maire, la Mairie les a expédiées à leur domicile, accompagnées d'un courrier de félicitations. Autre reconnaissance : publication du palmarès sur les supports de communication municipaux, à commencer par Contact, ci-dessous.



À présent, rendez-vous l'année prochaine.
Pour vous inscrire: accueil@gouvieux.fr ou
03 44 67 13 13 ou passage par l'accueil de la mairie.

Classement des maisons fleuries

1 ^{ère} - Mme DUMANGE	10 ^{ème} - BENARD Suzanne	19 ^{ème} - PEREIRA Maria	28 ^{ème} - MEKOUAR Nicole
2 ^{ème} - LONGHITANO Angelo	11 ^{ème} - SUARD Martine	20 ^{ème} - TROUSSELLE Christiane	29 ^{ème} - TAULLEE Odette
3 ^{ème} - GOUGAY Anna	12 ^{ème} - GONZALEZ Claudine	20 ^{ème} - MERAT Marie-Françoise	30 ^{ème} - DELATTRE Muriel
4 ^{ème} - BLANCHET Chantal	13 ^{ème} - LORIDAND Thérèse	20 ^{ème} - DAIME Solange	31 ^{ème} - DEROUETTE Christine
5 ^{ème} - MARMASSE Jeannette	14 ^{ème} - CAILLE Alain	23 ^{ème} - BRUIET Yvette	32 ^{ème} - SENEPART Christine
6 ^{ème} - ZERILLO Josphe	15 ^{ème} - DUVIVIER Micheline	24 ^{ème} - BEURAIN Jean-Paul	33 ^{ème} - BERNARD Martine
7 ^{ème} - HIJAZI Amal	16 ^{ème} - DE RIDDERE Christel	25 ^{ème} - JEANDON Alain	34 ^{ème} - HODYL Anne
8 ^{ème} - DELATTRE Monette	16 ^{ème} - FROGER Stéphanie	26 ^{ème} - LISSE Annie	35 ^{ème} - SCHATZ Pierrette
8 ^{ème} - GENTILHOMME Marc	18 ^{ème} - DAZIN Danièle	27 ^{ème} - GUENOT Cyril	35 ^{ème} - LERAMBERT Odile

Classement des balcons fleuries

1 ^{ère} - BEURAIN Nathalie	10 ^{ème} - THOUROUDE Claudine	19 ^{ème} - TRAINQUET Jacqueline	28 ^{ème} - CHAMAYOU Pierrette
1 ^{ère} - FRIMBAUD Patricia	10 ^{ème} - MATHON Miroslava	20 ^{ème} - BENARD Henriette	29 ^{ème} - ROSALA Denise
3 ^{ème} - LAUNAY Yvette	12 ^{ème} - SAOUD Josette	20 ^{ème} - GABBE Suzanne	30 ^{ème} - MULLER Serge
4 ^{ème} - AKAL Joséphine	13 ^{ème} - DEBONLIER Denise	22 ^{ème} - LAVAUX Christine	31 ^{ème} - BEN BENNACEUR Mina
5 ^{ème} - POEZACH Nicole	14 ^{ème} - CLAUX Geneviève	23 ^{ème} - LAGRAND Françoise	32 ^{ème} - MERCIER Françoise
6 ^{ème} - BERTIN Monique	15 ^{ème} - SALMON Jeanine	24 ^{ème} - LEJEUNE Jeanne	32 ^{ème} - AISSAOUI Jessica
7 ^{ème} - TRINEL Michel	16 ^{ème} FAUX Ginette	25 ^{ème} - LEDUC Sylvie	33 ^{ème} - CLAIN-TILLIERS
8 ^{ème} - CREQUY Christiane	17 ^{ème} - CARON Philippe	25 ^{ème} - FROMENT Frédéric	
9 ^{ème} - CARELLA Danielle	18 ^{ème} - BRIERE Christine	27 ^{ème} - DEVERRE Agnès	

Inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'été

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) / centre de loisirs de Gouvieux fonctionnera du 8 juillet au 31 août 2021, de 9h30 à 17h30 pour les enfants de 4 à 15 ans, avec possibilité de garderie le matin (8h - 9h30) et le soir (17h30 - 18h30).

Les inscriptions seront ouvertes du 9 au 25 juin 2021, en présentiel sur rendez-vous, ou en distanciel.

Le dossier est disponible sur le site de la Ville: <https://www.gouvieux.fr/votre-mairie/centre-de-loisirs>
Il devra être envoyé à coordinationenfance.acm@gouvieux.fr ou bien déposé en mairie pendant la période d'inscription.

Un accueil au bureau est possible après prise de rendez-vous au 06 15 30 75 88 avant le 25 juin.

Le tarif hebdomadaire est déterminé par le quotient familial. Les parents doivent fournir l'avis d'imposition sur les revenus de l'année 2019.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

Attention: le centre est fermé les samedis, dimanches et jours fériés.



Aide municipale pour les ravalements de façades

Le ravalement constitue une obligation légale au titre des articles L132-1 à L132-5 du code de la construction et de l'habitation.

Or, Gouvieux est une ville du site inscrit de la Nonette et est incluse dans le périmètre du Parc Naturel Régional Oise - Pays-de-France. Elle est reconnue pour la qualité de son paysage, y compris urbain, en tant que bourg rural ayant su conserver son charme d'antan.

Par arrêté préfectoral en date du 6 juin 1996, Gouvieux a été intégrée à la liste des communes où la mise en œuvre de la procédure d'injonction est autorisée aux fins de satisfaire à l'obligation décennale de ravalement. L'objectif est de conforter l'attractivité du centre, en valorisant le patrimoine bâti et en confortant la qualité esthétique des façades visibles depuis la voie publique.

Afin de poursuivre cet objectif, la Commune de Gouvieux est habilitée à contraindre les propriétaires au ravalement de ces façades, prioritairement en centre-ville. En contrepartie, elle a mis en place un dispositif

d'aide financière à destination uniquement des particuliers, sous condition de revenu (subventionnement proportionnellement inverse, pouvant monter à 100 % du montant des travaux pour les plus faibles revenus). Pour tout renseignement ou toute demande, contacter la Mairie.



Bibliothèque municipale : lauréats du 5^{ème} concours de marque-pages

Pour rappel, le thème était « Peuples du Monde ».

Félicitations aux heureux élus parmi 42 participants, répartis en quatre catégories, et choisis par 495 votants :

- Minos Nerio pour la catégorie des 3-6 ans,
- Ella Cixous pour la catégorie des 7-10 ans,
- Hortense Pons pour la catégorie des 11-14 ans,

- Clémence Dufrenne pour les + de 15 ans.

Les marque-pages gagnants seront prochainement imprimés et mis à votre disposition. Les vainqueurs recevront leur prix lors d'une invitation privée.

L'équipe de la Bibliothèque remercie chaleureusement tous les participants et espère qu'ils tenteront à nouveau leur chance l'année prochaine !



Inscriptions pour les colis de Noël



Chaque année, le Comité Communal d'Action Social (CCAS) de Gouvieux distribue des colis alimentaires de Noël aux habitants de plus de 70 ans.

Fin 2020, la distribution avait exceptionnellement été organisée en extérieure, devant le gymnase, pour remise en sécurité aux bénéficiaires venus en voiture ou à pied.

Si vous êtes résident de Gouvieux de plus de 70 ans, souhaitant obtenir vous-aussi un colis de Noël en décembre prochain, prière de vous inscrire avant le 30 septembre auprès du service social de la Mairie, soit en passant en mairie, soit en téléphonant au 03 44 67 13 18, soit en écrivant à social@gouvieux.fr

Inscription inutile si vous y avez déjà procédé les années précédentes (elle est automatiquement reconduite) !

Opération vaccination réussie !

Grâce à la mobilisation de personnels de santé, des services municipaux, de secouristes et de bénévoles, environ 200 personnes ont reçu une première injection de vaccin anti-covid le samedi 10 avril. Rendez-vous le 26 juin pour la deuxième !

En attendant, il existe plusieurs centres de vaccination alentours, à commencer par Chantilly : salle du Bouteiller, 3 avenue du Bouteiller – parking du Réservoir (gratuit). Réservation obligatoire par téléphone (03 92 04 34 71) ou Internet (www.doctolib.fr), uniquement pour les personnes éligibles. Venir masqué, apporter sa carte vitale, et être muni du questionnaire médical.



Une opération de nettoyage de la Nature hélas nécessaire



Les 20 et 21 mars, la Commune de Gouvieux proposait à toute bonne volonté de parcourir les espaces naturels de son territoire pour y ramasser les déchets sauvages, en complément de l'action des Services techniques (qui ne sont pas en mesure de couvrir au quotidien un territoire aussi vaste). Résultat : une tonne de détritres en tout genre et une demi-tonne de ferrailles ! Grand merci aux bénévoles qui se sont mobilisés ces jours-là. Bien sûr, il vaudrait mieux que cessent ces pollutions scandaleuses et inacceptables, qui dégradent non seulement notre environnement, mais aussi potentiellement notre santé (diffusion éventuelle de toxines dans le sol des cultures et dans les nappes phréatiques), et impactent les finances de la Commune. À noter d'ailleurs un récent renforcement des sanctions à l'endroit de leurs auteurs, notamment une contravention à 135 euros (3ème classe) au lieu de 68 (4ème classe) pour les petits dépôts sauvages, tels les masques anti-covid, les gants, les mégots... Mais il reste toujours difficile de les appréhender. La sensibilisation est à ce jour la meilleure arme contre ces incivilités qui se sont banalisées mais qui sont loin d'être banales ; et ce, dès le plus jeune âge. La Mairie de Gouvieux s'y emploie, avec ses partenaires comme le Parc Naturel Régional Oise - Pays-de-France ou le Syndicat du SAGE de la Nonette. **En espérant ainsi récolter davantage de fleurs que d'ordures...**



Infos travaux



Aménagement de la piste cyclable de la rue Corbier Thiébaud



Création d'un ascenseur pour Personnes à Mobilité Réduite à l'école Marcel Pagnol



Réfection de la chaussée à l'entrée de la rue de la Treille depuis la rue de Chantilly



Rénovation de chaussée et de trottoirs rues des Écureuils et des Marais

La Nonette libérée

En partenariat avec la Commune de Gouvieux, le Syndicat du SAGE de la Nonette, qui gère le bassin versant de la rivière sous l'égide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, a mené les plus importants travaux de son histoire du côté de Toutedoie, en vue la restauration de la continuité écologique de la rivière.

Besoin est de rappeler que la Nonette a toujours été vectrice d'activités en tous genres : moulins, blanchisseries, pisciculture, bassins d'agrément pour châteaux... Elle a donc souvent été aménagée, détournée, équipée... Au fil du temps, certains ouvrages hydrauliques sont devenus non seulement obsolètes, mais aussi de graves obstacles à la circulation de l'eau, des sédiments et des poissons, provoquant envasement et perte de biodiversité fortement dommageables.

Tel était le cas sur Toutedoie, où s'était installé un mou-



lin, puis une usine, qui n'utilisait plus de longue date le cours de la Nonette passant sous ses bâtiments, appelé « bras usinier ». Il a ainsi été décidé de le combler, en même temps de recalibrer le bras de contournement afin d'y déporter la totalité de la rivière et de permettre ainsi un écoulement serein jusqu'à l'Oise.



Si les travaux de terrassement furent très impressionnants, la renaturation s'est bien passée.

Les berges ont étéensemencées sur un géotextile biodégradable permettant d'accélérer la reprise de la végétation. Des arbres ont été replantés, ou le seront, en haut de berges, tout comme des hélophytes (iris, carex...). La Nature va ainsi réinvestir les lieux. Les espèces aquatiques y seront bien plus nombreuses via l'ouverture sur l'Oise et la diversité de faciès d'écoulement créés dans le nouveau lit de la Nonette. L'alternance de zones calmes et de zones plus rapides permettra le développement d'une biodiversité plus riche et plus variée que dans l'ancien chenal envasé et stagnant. L'eau ne stagnera plus, cessant ainsi le phénomène

d'envasement accru sur le site.

Les travaux ont aussi un autre avantage souvent oublié : ils diminuent le risque d'inondation des riverains. En effet, la Nonette contourne à présent tous les ouvrages pouvant être des sources d'obstacles à l'écoulement et donc d'inondation (grilles, buses sous l'usine, bâtiments effondrés sur le site, instabilité du terrain). Les blocages de ces ouvrages (par des branchages, troncs, ou même déchets jetés en amont) étaient fréquents auparavant et nécessitaient des interventions régulières et d'urgence, parfois très dangereuses afin d'éviter les montées des niveaux. De plus, les bâtiments en ruine sous lesquels passaient le

bras usinier pouvaient à tout moment s'effondrer dans la rivière et inonder de nombreuses propriétés. Sans parler de la pollution des eaux sous ces bâtiments, rejetées directement dans l'Oise.

La Nonette s'écoule à présent sans entrave vers l'Oise. Le cadre paysager détérioré par les travaux sera amélioré dès que la végétation aura repris suite aux phases d'ensemencement et de plantation encore en cours. Il faut enfin rappeler que ces travaux sont effectués, non pas dans un intérêt privé et paysager, mais pour l'intérêt général afin de limiter un risque inondation réel et en restaurant la continuité écologique de la rivière.



AVERTISSEMENT : LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET SPORTIVES SONT DÉSORMAIS TRIBUTAIRES DU CONTEXTE SANITAIRE. ELLES SONT EN EFFET SUSCEPTIBLES DE S'INTERROMPRE OU DE REPRENDRE, PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT, EN FONCTION DES MESURES PRÉFECTORALES ET/OU LOCALES DÉCIDÉES SUR LA BASE DE LA CIRCULATION EFFECTIVE ET PRÉVISIBLE DU CORONAVIRUS. LES INFORMATIONS CI-DESSOUS SONT DÈS LORS INDICATIVES. CONTACTEZ LES STRUCTURES CONCERNÉES PAR MESURE DE PRÉCAUTION.

Société Historique de Gouvieux

Dans le cadre d'une prochaine publication, la S.H.G. recherche des témoignages ou documents concernant la Seconde Guerre mondiale à Gouvieux, pour compléter plus de 20 ans de recherche. Elle dispose déjà de nombreux documents, mais si vous pensez en détenir qui pourraient encore l'aider (lettre, photo, etc.), prière de la contacter. De façon plus générale, elle recherche aussi toutes photos ou documents qui évoquent Gouvieux. Ne les jetez pas, ces éléments lui servent pour documenter ses écrits ou expositions !

Merci à vous !

shgouvieux@gmail.com ou par téléphone 06 83 01 42 82.



PEEP du Collège Sonia Delaunay



Son histoire :

- 1906 : année de naissance de la 1^{ère} association de parents au lycée Carnot à Paris.
- 1926 : La volonté d'ouvrir un dialogue avec les pouvoirs publics au niveau national conduit les associations à se réunir et la Fédération des Associations de Parents d'Élèves des Lycées et Collèges (FAPELC), première dénomination de la PEEP, voit le jour.

Le « mouvement parents d'élèves » est né !

Ses valeurs :

Les parents de la PEEP entendent assurer pleinement toutes leurs responsabilités, l'éducation de leurs enfants étant la première de celles-ci et incombant d'abord à la famille. Premiers éducateurs de leurs enfants, ils leur apportent présence et soutien pour les aider à construire leur avenir.

Son organisation :

L'association est, au quotidien, la voix des parents dans l'établissement de leurs enfants.

Sa mission :

La PEEP a pour mission principale d'accompagner les parents d'élèves afin qu'ils ne se sentent jamais seuls face à l'institution scolaire, et de les représenter. Mais pas seulement... Nombreuses sont les actions mises en place

par le réseau de parents. Bénévolement, l'association met ses connaissances et ses expertises au service de tous les parents pour offrir toutes les chances de réussite et veiller au bien-être des enfants.

L'association PEEP du Collège Sonia Delaunay de Gouvieux est à but non lucratif.

Sa présence :

Le collège de Gouvieux accueille près de 490 élèves au titre de l'année scolaire 2020-2021, répartis en 5 classes de 6^e, 5 Classes de 5^{ème}, 6 Classes de 4^{ème}, 5 Classes de 3^{ème}.

La PEEP accompagne donc ces 490 familles bénévolement tout au long de l'année scolaire et plus particulièrement :

- Durant les 63 conseils de classe : afin de transmettre les questions des parents aux professeurs et aux membres de la direction du collège et en faire les réponses, rédiger et remettre aux parents les comptes-rendus, ainsi qu'à la demande, le bilan personnalisé de leurs enfants ;
- Durant les différentes commissions du collège (conseils d'administration, commissions permanentes, commissions éducatives, cantine...);
- Par des publications sur des informations utiles en rapport avec la vie du collège, l'éducation scolaire des enfants.

Soucieux de vous apporter des informations utiles sur la vie du collège, la PEEP reste à votre écoute.

L'éducation des enfants nous concerne tous ! Vous avez envie de vous mobiliser, de partager vos idées, rejoignez l'équipe : peep.collegegouvieux@gmail.com

Présence Bien-Être

L'association reste présente et à votre écoute.

« *Nous savons que le soleil brille au-dessus des nuages et nous avons envie de vivre encore plus de Lien et de Solidarité, être encore plus proches de vous.* »

Les responsables de l'association ont hâte de vous revoir, de retrouver notre joie de vivre, notre équilibre corporel, le plaisir d'être ensemble, de nous remettre dans une dynamique de Mieux-Être, nous tirer ensemble vers le haut, dans une ouverture intérieure, une ouverture d'esprit.

L'association s'est adaptée et certaines activités continuent, dans la mesure du possible, via des séances en ligne et d'autres en plein air : en visio, Pascal en Biodanza, Florence et Angélique en Yoga ; par liens audio et courriel, Martine en

Sophrologie, Méditation et Astrologie. En distanciel, Marie-Agnès propose deux ateliers ouverts à tout le monde : hyper-conscience, et relaxation-biodynamique, et Désiré du Tai-Chi en extérieur quand cela est autorisé.

Visitez par ailleurs le nouveau site <https://presence-bien-etre-gouvieux.fr>

Vous y trouverez les renseignements relatifs à la vingtaine d'activités, un blog, comment se contacter, et d'autres informations. Vous pourrez ainsi vous préparer à la rentrée, vous organiser, joindre les responsables, qui vous souhaitent l'élan pour une reprise savoureuse, enrichissante et adaptée des activités : ils mettront tout en œuvre pour vous accueillir prochainement dans les meilleures conditions.



Les Aigles

Compte tenu du contexte sanitaire, les entraînements collectifs de course à pied sont toujours suspendus à l'heure de la rédaction de ces quelques lignes. Ils reprendront dès qu'ils seront à nouveau autorisés, et vous pourrez alors retrouver l'association au gymnase de Gouvieux les mardis et jeudis à 19h. En espérant aussi que les compétitions reprendront rapidement, auquel cas l'association participera dès que possible à une course régionale.

Dans cette attente, elle organise régulièrement des challenges sportifs, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, dans le but de maintenir des liens entre ses adhérents et d'entretenir leur forme et leur motivation.

Restez informés en visitant son site internet <https://lesaiglescontact.wixsite.com/monsie>.

Nonette Nature

La campagne de ramassage de nos « amis les crapauds » est terminée pour cette année.

Malgré un contexte particulier, l'association a pu remettre à l'eau des étangs de Toutedoie 1876 individus !

La prochaine étape sera le sauvetage des bébés crapauds, dits « crapelets ou carpelets ». La migration de l'étang vers les bois ayant lieu sur juin / juillet.



Arkadémia

Retrouvez l'association, si les conditions sanitaires le permettent, lors :

- du spectacle des classes de théâtre le samedi 12 juin,
- de l'audition des instrumentistes le dimanche 13 juin,
- sans oublier la Fête de la Musique le samedi 19 juin.

Et en attendant, écoutez sur la page YouTube d'Arkademia trois pièces radiophoniques (le diable, l'art de conter et l'orphelin) réalisées par les classes de théâtre enfants et adultes d'Arkademia sous la direction de Mathilde Helly. Un grand bravo à ce professeur d'art théâtral pour cette belle initiative qui a permis aux élèves de s'exprimer dans la période actuelle, et de réaliser ainsi de magnifiques prestations !

Arts et Loisirs

Lorsque vous lirez cet article, l'association Arts et Loisirs aura peut-être repris. En attendant, elle prépare activement vos activités artistiques, linguistiques et sportives favorites ainsi que de nouveaux cours dont il sera question dans un prochain Contact. Elle souhaite en développer de nouvelles pour adultes et enfants. Faites-lui part de vos envies de loisirs ! Pour cela laissez-lui vos suggestions et remarques : www.aetlgouvieux.fr, aetlgouvieux@gmail.com, ou dans la boîte aux lettres de l'association à la mairie. Vous pouvez également vous rapprocher des professeurs d'Arts et Loisirs pour les pré-inscriptions. Soyez inventifs !

Les Écocitoyens

Après le succès des trocs de graines du 14 mars et de plants du 11 avril, les Écocitoyens sont heureux d'annoncer qu'ils seront de nouveau présents sur le marché de Gouvieux le dimanche 16 mai pour un nouvel échange de

plants : légumes, fleurs, arbustes, arbres fruitiers, plantes aromatiques... Apportez vos richesses qui bénéficieront à ceux qui les recherchent et vous pourrez repartir, vous aussi, avec les plants que d'autres jardiniers auront amenés.



Atelier à la Septième Lettre

*Appel aux godviciens !
L'association Atelier à la Septième Lettre lance un appel à tous les Godviciens qui souhaitent s'engager pour construire un monde plus responsable dans le cadre d'un projet de Monnaie Locale Citoyenne de l'Aire Cantilienne. L'objectif est de créer une base de citoyens prêts à relever les défis d'une économie locale plus respectueuse des enjeux sociaux et environnementaux. Pour rejoindre le mouvement des citoyens consomm'Acteurs, prenez contact avec Monsieur Fort Joyeux à l'adresse suivante : monsieur-fortjoyeux@gmail.com*

Cultivons le Vivant pour faire de notre territoire un exemple de réussite du bonheur, rejoignez le groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/monnaie-localeairecantilienne>



Plaisir de Lire



Les bénévoles souhaitent que Plaisir de Lire puisse rouvrir bientôt ses portes aux enfants. Elles sont impatientes de les retrouver, même pour quelques séances avant les vacances d'été. Dès que ce sera possible, elles

prendront contact avec les parents pour leur annoncer la date de la reprise des activités.

La lecture est un moyen de voyager à travers le monde, les époques et les émotions, sans contrainte ni limite.

Dans le contexte actuel, elle est recommandée, pour les petits et les grands.

Contact :
plaisirdelire.gouvieux@orange.fr

Gymnastique Artistique de Gouvieux

Les entraîneurs de l'association Gymnastique Artistique de Gouvieux, attendent avec impatience la levée des restrictions sanitaires en raison de la covid-19. À l'heure de la rédaction de ces quelques lignes, l'espoir est de pouvoir vous donner rendez-vous le mercredi 19 mai!

- Cours de motricité libre du bébé le mercredi de 11h à 12h.
 - Cours Éveil de l'Enfant (2/7ans) le mercredi de 14h à 16h.
 - Cours de gym Jeunesses de 16h à 18h.
 - Cours Jeunesses Fédérales et Aînées de 18h à 20h.
- Puis reprise de tous les cours aux jours et heures habituels.

À vos marques ! Prêts ? C'est reparti ! ...

Contact :
christine.cochinard@club-internet.fr /
gymeveildansegouvieux.fr
Facebook: Gymnastique Artistique Gouvieux



Élections départementales et régionales les 20 et 27 juin



Après le report de l'an dernier et une consultation des maires, le Président de la République a retenu les dates des 20 et 27 juin 2021 pour organiser les élections départementales et régionales. Bien évidemment, le respect des gestes barrières est impératif : il est demandé à chaque

participant, membre de bureau de vote et électeur, de porter un masque, d'apporter son propre stylo et d'observer une distance de 2 mètres avec ses voisins.

Pour rappel, la possibilité de participer à ce double scrutin est conditionnée à l'inscription sur la liste électorale de la commune (date limite fixée au 14 mai pour une démarche qui peut désormais être effectuée soit au service dédié de la mairie, soit en ligne sur le site www.service-public.fr).

De plus, compte tenu de la situation sanitaire envisagée pour cette période (épidémie encore prégnante), le Gouvernement prolonge la possibilité pour un électeur de posséder deux procurations le jour du double scrutin (voir encart ci-après).

Enfin, la Mairie de Gouvieux cherche des assesseurs pour l'occasion. Sous l'autorité du président du bureau de vote, l'assesseur aide au bon déroulement du scrutin, facilite et simplifie le processus de vote des citoyens et assure la surveillance du bureau. À la table de vote, il nomme le votant au vu de sa carte électorale avant que ne soit vérifiée sa bonne inscription sur les listes. Au terme de la journée, il participe au dépouillement au côté des scrutateurs.

À noter que les membres de bureau de vote sont désormais prioritaires pour la vaccination anti-covid. Si vous souhaitez devenir assesseur, prière de contacter la Mairie d'ici le 31 mai : accueil@gouvieux.fr, 03 44 67 13 13 ou passage à l'accueil.

Une nouvelle micro-entreprise sur Gouvieux

Alice Mathon, 25 ans, viens de lancer sa micro-entreprise à Gouvieux : Vaisselle des Souvenirs. Elle propose à la location de la vaisselle vintage et de la décoration pour les jours de fête : mariages, anniversaires, cocktails, dîners entre amis...

Sa devise: il n'y a pas de petite occasion ! Donc pas de minimum de commande.

Pour en savoir plus : bonjour@vaisselledessouvenirs.fr ; ou Instagram : [souvenirs_vaissellevintage](https://www.instagram.com/souvenirs_vaissellevintage)



Dispositif « Maprocuration »

Depuis le 6 avril, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Largement dématérialisée, Maprocuration est complémentaire de la procédure « papier » existante. Cette nouvelle télé-procédure, qui repose sur 3 portails Internet, vise à réduire substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :



pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- Les électeurs, qui peuvent désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur ;
- Les policiers et les gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs doivent toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations est considérablement diminué ;
- Les Communes, dont le traitement des procurations est dématérialisé et simplifié.

Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr

Actus diverses

« Coup de cœur » aux troglos



Le Comité de sélection des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) a labellisé « coup de cœur » l'atelier troglodytique d'Anne de Laforge, émailleuse d'art de son état. Toutes nos félicitations à elle pour cette distinction qui honore à la fois son savoir-faire et notre commune.

Attention aux tiques, dès maintenant !



Si elles prolifèrent en été, tout particulièrement dans les forêts et les prairies, elles débarquent dès le printemps, jusque dans les jardins ! S'enfonçant dans la peau pour se gorger de sang, elles peuvent véhiculer la redoutable maladie de Lyme, difficile à détecter et à traiter. Mieux vaut dès lors prendre ses précautions : se couvrir au moment des promenades, éviter de s'asseoir par terre ou sur du bois sans protection, inspecter son corps au retour, et utiliser un crochet pour dévisser une éventuelle tique figée dans la peau.

Installation d'un centre Midas aux Huit Curés

L'ancienne concession BMW de la zone d'activités des Huit Curés, à la sortie de Chantilly en direction de Creil, sur la gauche, cède sa place à un centre Midas d'entretien et de réparation automobiles. 1647@midasfrance.net

Nouvelle photographe godvicienne



Dorine Mansuy vous accueille au 18 rue de la Treille.

Pour tout renseignement : 06 71 00 76 52 ou photographe@dorinemansuy.fr ou www.dorinemansuy.fr



PRÉPARATION MILITAIRE MARINE (PMM)



La PMM est un stage militaire et maritime avec des formations théoriques et pratiques.

Au programme : formation au **permis bateau (côtier)**, **maniement des armes**, formation aux **premiers secours**, sorties à la mer, visites de **bâtiments de guerre**.

Le **brevet PMM** est attribué à la fin d'un cycle réussi.

→ De septembre à juin (environ 20 samedis) Sur un des deux sites PMM de la Picardie:

apprentissage du milieu militaire et maritime, pratique du sport, exercices de sécurité ou de secours, ordre serré, etc.

→ Pendant les vacances scolaires (par ex. : printemps) :

5 jours dans un port militaire pour visiter différents bâtiments et embarquer à bord.

→ 2 PMM en Picardie:

PMM AMIENS: 30 places
PMM COMPIEGNE : 25 places

Transport, hébergement, repas gratuits.

→ Administratif :

- ✓ Être de nationalité française
- ✓ Être âgé de 16 à 21 ans
- ✓ Savoir nager
- ✓ Avoir été recensé
- ✓ Être médicalement apte (certificat médical)
- ✓ Avoir l'accord parental pour les mineurs

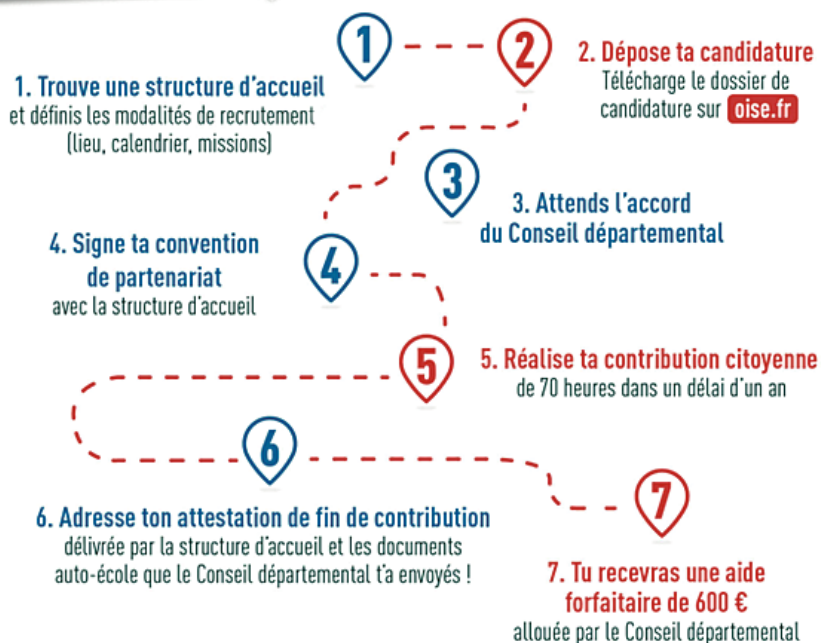
Candidatez dès aujourd'hui au 03 22 33 83 74 ou via le site : ETREMARIN.FR

Le Pass'Permis Citoyen : c'est le moment de s'inscrire !

Le Pass'Permis Citoyen est une aide financière de 600 euros du Conseil départemental de l'Oise, pour tous les Oisiens âgés de 18 à 19 ans révolus. Ce dispositif a déjà permis à plus de 15 000 jeunes de décrocher le précieux sésame motorisé. Aucune condition de ressources mais une contrepartie de mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

Pour tout renseignement et/ou dépôt de candidature : www.oise.fr ou contact-permis@oise.fr

LES DÉMARCHES EN 7 ÉTAPES



Méfiance !

Les arnaques en porte-à-porte ont malheureusement tendance à se multiplier, qui plus est en ces temps de repli chez soi.

Faux gendarmes, faux agents de service public, faux employés de télécoms, faux sondeurs, faux commerciaux... : tous les moyens sont bons pour s'inviter à domicile, repérer les lieux, y subtiliser des objets, parfois sous le nez des occupants, divertis par un ou des complices.

Par ailleurs, il arrive que de vrais agents commerciaux, peu scrupuleux, profitent de certaines situations pour forcer une vente de service ou de biens.

Dans tous les cas, la méfiance est

de mise, surtout chez les personnes les plus vulnérables : âgées, isolées, handicapées...

La Mairie ne saurait trop conseiller de laisser ces individus sur le seuil, surtout en période de pandémie où les gestes barrières sont impératifs ; de soigneusement vérifier leur identité, leur qualité et leur accréditation (pièce d'identité, carte professionnelle...); de ne s'engager à rien sur l'instant mais de bien prendre le temps de la réflexion pour toute contractualisation (dans le cas inverse, il existe souvent un délai de rétractation à faire jouer); de se renseigner sur les sociétés concernées et de comparer avec la concurrence. Attention aussi aux publicités parfois



trompeuses, tels que les prospectus tri-coulores qui reviennent régulièrement en boîtes aux lettres, donnant à penser à un document officiel pour mettre là encore en confiance et manipuler d'autant plus aisément les clients potentiels.



Interdiction de divagation des chiens sur la voie publique

Un arrêté du 16 mars 1955, modifié le 8 août 1989 et toujours en vigueur, interdit laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que les marais et en bord de cours d'eau, étangs et lacs. L'objectif est de prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier, et de favoriser leur repeuplement. Il interdit aussi de promener des chiens dans les bois et forêts sans les tenir en laisse, en dehors des allées forestières, pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Actus diverses



Atout crin : l'international en augmentation sur le centre d'entraînement de Chantilly

Au début du siècle précédent (1900), on parlait anglais sur les pistes de Chantilly : 2/3 des entraîneurs, les plus célèbres, ainsi que la majorité du personnel, étaient britanniques. Ils étaient plus doués, avaient davantage dans leurs sangs le pur-sang, les propriétaires français leur faisaient naturellement appel... Ils ont tout appris à ces derniers... Merci aux Carter, Count, Batholomew, Flatman, Cunnigton, Jennings, Pratt, et tant d'autres ! Une grande partie est d'ailleurs enterrée au Bois Bourillon (à 100 mètres du départ du Prix du Jockey Club).

Depuis la Seconde Guerre Mondiale, les entraîneurs français ont pris possession, en grande majorité, du territoire hippique cantilien. Ils entraînaient aussi pour des propriétaires anglais ! Seule parmi ces dynasties britanniques, la Famille Head est toujours présente au sommet de la compétition, si bien intégrée qu'elle honore la France et Chantilly, à chaque victoire.

Cependant, depuis près de vingt ans, et encore plus ces deux dernières années, et la crise de la covid-19, on

assiste à un retour en nombre d'entraîneurs étrangers. Il faut dire que les courses françaises ont mieux que d'autres géré la crise actuelle, par un respect strict des règles sanitaires. En France, les courses ont pu reprendre à huis clos, n'entraînant qu'une diminution sensible, mais pas vitale, de l'activité, voire des jeux et des allocations, à la différence de pays limitrophes ou non. Si bien qu'aujourd'hui, près de 30 % des entraîneurs publics sur Chantilly sont étrangers. De plus, ils sont en liaison directe avec des propriétaires de leur nationalité, qui, eux aussi, ont découvert le site d'adoption privilégié pour leur passion.

Dans ce contexte de pandémie, le Centre d'Entraînement de Chantilly a réussi à soutenir ses effectifs de chevaux qui sont en légère progression, avec autour de 2500 pur-sang en avril 2021. La qualité incontestable des pistes et la renommée hippique et économique du site ont bien sûr contribué à ce résultat si encourageant pour la filière. À la différence du passé, ces entraîneurs étrangers viennent

des quatre coins de la planète. Ils rassemblent, à ce jour, 14 nations, dont dans l'ordre des représentants, l'Italie (5), l'Angleterre (4), l'Allemagne (4), la Belgique (3), l'Espagne (2), le Japon (2), l'Argentine (1), la Finlande (1), la Grèce (1), la Pologne (1), les États Unis (1), la Tunisie (1), responsables d'environ 600 chevaux.

Sur la Commune de Gouvieux, se sont installés 5 entraîneurs étrangers, dont 2 Espagnols : C. Laffon Parias, gagnant du Prix de L'Arc de Triomphe 2012, dont la « cour » est située Avenue du Général Leclerc; M. Delcher Sanchez, installé Chemin des Aigles. Mais aussi un jeune Italien, qui a été stagiaire chez P. Bary, dans son écurie du Chemin des Aigles, M. Barrati; un Russe, I. Endatslev, locataire de boxes aussi Chemin des Aigles; et un Japonais, H. Simizu, qui occupe une écurie située face au précédent entraîneur. Welcome Home !

De nouveaux outils pour soutenir le commerce local

En ces temps difficiles, il est plus important que jamais de privilégier nos commerces de centre-bourg, synonymes de qualité, de proximité et de convivialité. Non seulement en se rendant en boutique, lorsque cela est possible; mais aussi via de nouveaux outils, en l'occurrence numériques.

Ainsi, l'Association des Commerçants et Artisans de Gouvieux (ACAG) vient de lancer une application, « Commerces de Gouvieux » (disponible sur IOS et Android), afin de vous connecter à distance avec chacun de ses adhérents, obtenir des renseignements sur leurs produits, passer commande, vous tenir au courant de l'actualité communale... À noter aussi le site www.avecnoscommerçants.com, lancé par une Godvicienne, qui propose de la vente en ligne avec distribution à domicile.

Par ailleurs, rendez-vous sur le site de la Ville www.gouvieux.fr pour la liste la plus complète à ce jour des commerçants et artisans de la commune.

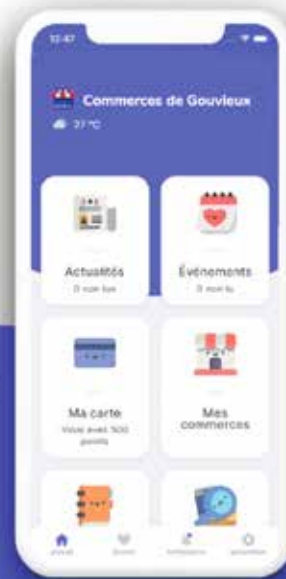


Commerces de Gouvieux
Votre application officielle

Vos commerces sont maintenant entre vos mains ! 🍌

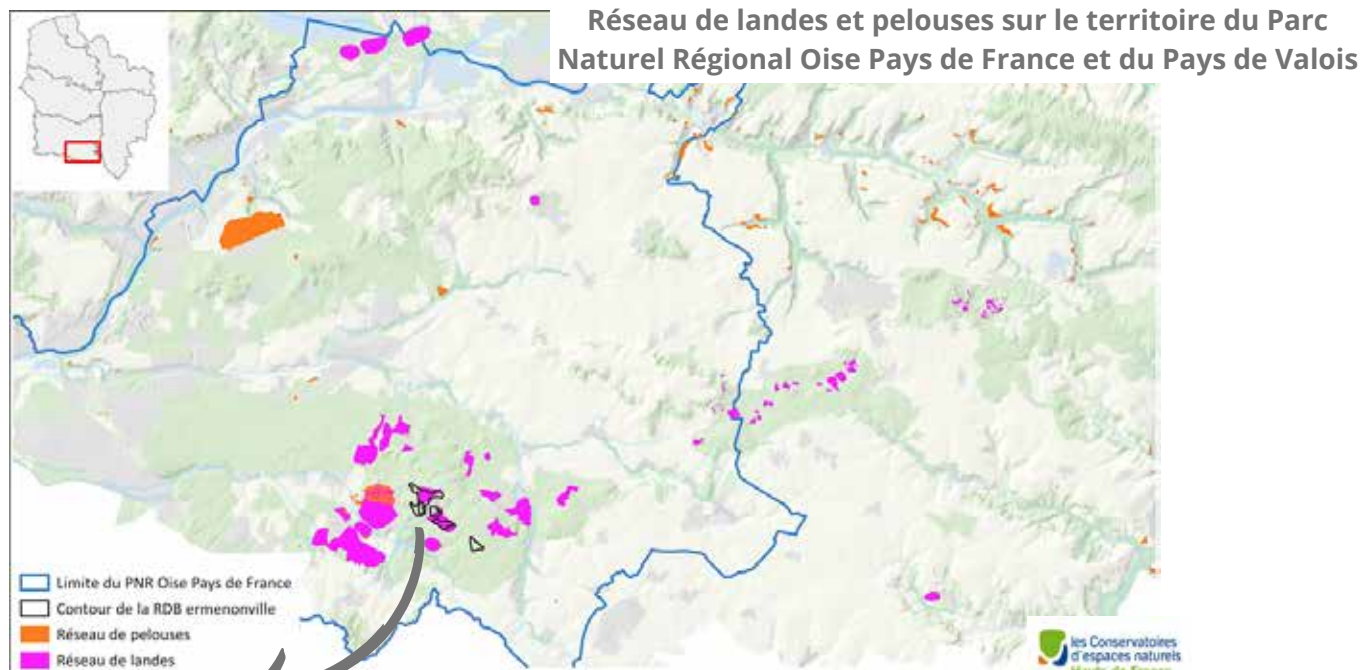


Téléchargez l'app !



AVEC NOS
COMMERCANTS.COM

Étude de faisabilité pâturage itinérant



Pour la préservation des milieux ouverts, le pâturage est un mode de gestion bien adapté

Mettre en place du pâturage sur ce type de milieux soulève de nombreuses questions, comme celles de la **valeur alimentaire et des surfaces disponibles** pour un troupeau.

Afin de savoir s'il est possible de **mettre en place du pâturage sur ce réseau** de milieux ouverts, particulièrement sur les landes, une **étude de faisabilité** est en cours de réalisation.

Pour assurer une alimentation correcte à un troupeau, **nous cherchons des parcelles à entretenir par le pâturage**. Le troupeau serait **une opportunité pour l'entretien des espaces ouverts et naturels** sur le territoire !



L'ETUDE DE FAISABILITE RESUMEE



Quelles parcelles de couverts végétaux, **prairies, vergers ou bois clairs** seraient mobilisables ?



Quelles **races et conditions d'élevage** sont les plus adaptées ?



Quelles conditions **techniques et financières** permettraient à un éleveur une **activité viable** ?

Partenaires et contacts

Sarah Malletroit
s.malletroit@cen-hautsdefrance.org
Maureen Desbois
m.desbois@cen-hautsdefrance.org
Cédric Delbecq
contact@sitrarive.fr





AVERTISSEMENT: LES ANIMATIONS ET AUTRES MANIFESTATIONS SONT DÉSORMAIS TRIBUTAIRES DU CONTEXTE SANITAIRE. ELLES SONT EN EFFET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES OU ANNULÉES, EN FONCTION DES MESURES PRÉFECTORALES ET/OU LOCALES DÉCIDÉES SUR LA BASE DE LA CIRCULATION EFFECTIVE ET PRÉVISIBLE DU CORONAVIRUS. LES INFORMATIONS CI-DESSOUS SONT DÈS LORS INDICATIVES. CONTACTEZ LES ORGANISATEURS PAR MESURE DE PRÉCAUTION.

Bibliothèque municipale de Gouvieux

La Bibliothèque adaptera les animations proposées en fonction des directives sanitaires du moment. Les jours et les horaires, ainsi que la jauge sont à confirmer. Merci de votre compréhension.

1° Samedi 15 mai : « Apéro Bulles »

La Bibliothèque Municipale accueille Évelyne et Michel Clair, les Amis de Bulles et crayons pour leur apéro Bulles en itinérance. L'apéro Bulles est un moment d'échange sur des titres de BD, comics ou mangas. Les participants peuvent ou non intervenir et faire découvrir leurs coups de cœur. Tout Public. 10h -11h et 11h30 -12h30.

Renseignements et inscriptions obligatoires à la Bibliothèque.



2° Du 22 mai au 5 juin : « Les déchets ».

Exposition prêtée par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC). Tout Public. Durant les horaires d'ouverture.

Renseignements à la Bibliothèque.



3° Samedi 5 juin : « Valorisation des déchets » à 11h

Conférence sur le tri des déchets par la CCAC. Tout Public. Durée : 1 heure.

Renseignements et inscriptions obligatoires à la Bibliothèque.



4° Samedi 5 juin : « Après-midi Terre » de 14h à 18h

Jeux de société animés par le Comptoir des jeux. Ateliers de création de jeux de société avec du matériel de récupération animés par La Chouette bavarde. Les structures musicales géantes de Youri. Ateliers cirque animés par la Batoude (sur inscription auprès de l'équipe). Compostage & tri des déchets interventions et jeux animés par la CCAC. La grainothèque animée par Mr Loddo. Crêpes servies par Jean-Paul Estève. Coin fraîcheur proposé par l'Échoppe. Tout Public. Durée : 4 heures.

Renseignements à la Bibliothèque.



4° Samedi 12 juin à 10h30 :

« Conte surprise »



Conte par la compagnie Graines de Cailloux. Public : à partir de 9 mois. Durée : 45 minutes. Renseignements et inscriptions obligatoires à la Bibliothèque.

Renseignements et inscriptions :

Bibliothèque municipale

37, rue de la Mairie - 60270 Gouvieux

03 44 57 48 63 - bibliotheque@gouvieux.fr



Journée internationale du Yoga le 27 juin de 10h30 à 12h à la salle des fêtes

Entrée libre. Ouverture des portes à 10h15 pour mise en place des participants.

Séance d'initiation aux postures de yoga animée par des professeurs de yoga diplômés selon le protocole fourni par l'Ambassade de l'Inde à Paris. Tout public à partir de 7 ans. Prévoir vêtements confortables et tapis. Au terme de la séance, des boissons ayurvédiques (thé masala, sirop de nannari,

infusion de samahan) seront offerts gracieusement aux participants.

Venez nombreux découvrir cette pratique ancestrale du yoga ! Un atout pour le corps et l'esprit, un allié pour votre santé, pour votre sérénité et votre bien-être.

Inscription à l'adresse lumieressurlinde@gmail.com
Pour tout renseignement : 06 61 33 79 72.

Mai à Vélo



L'opération nationale « *Mai à Vélo* », vise à encourager la pratique de la petite reine, en ville comme à la campagne, en mode ludique ou utilitaire (travail, courses...). Tout naturellement, la Commune de Gouvieux a souhaité s'y inscrire, au titre de son plan vélo qui consiste non seulement à faciliter la pratique du vélo, notamment via la multiplication des pistes cyclables, mais aussi à y sensibiliser le plus grand nombre.

Dès lors, en lien avec la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC), qui coordonne les participations communales à la manifestation nationale, la Mairie et le Réveil Cyclo Marche (RCM) de Gouvieux vous proposent :

- **Des boucles de (re) découverte du patrimoine godvicien** : une pour la Nature, une autre pour le Bâti, en annexe du présent magazine ou à télécharger sur le site www.gouvieux.fr
- **Dimanche 23 mai de 9h à 13h** : atelier pédagogique animé par le RCM sur le marché, avec démonstrations, explications, et distribution de fiches techniques,

par ailleurs en téléchargement sur le site www.gouvieux.fr

- **Vendredi 4 juin à 10h15** : inauguration de la piste cyclable de la rue Corbier Thiébaud
- **Dimanche 30 mai à partir de 10h** : balade familiale spéciale Fête des Mères organisée et encadrée par le RCM – inscription obligatoire à rcg.jma@wabadoo.fr ou 06 74 87 60 58 (Monsieur Azile).
- **Dimanche 6 juin** : rallye-raid de 9h30 à 12h30.

Le rallye-raid sera décliné en deux versions :

- **Une version adultes** : rendez-vous au hangar des Carrières, rue des Carrières, à 9h30 pour les consignes et un départ à 10h. Le circuit traversera le Camp de César en direction de Saint-Leu d'Esserent, empruntera le chemin de Trossy, longera l'Oise en direction de Toutevoie, passera par les étangs puis remontera au Camp de César. Il devra être réalisé deux fois de suite, soit $8.5\text{km} \times 2 = 17\text{km}$. Un buffet champêtre attendra les participants à l'issue de ces deux tours.

- **Une version ados, de 13 à 18 ans** : rendez-vous à l'appentis étangs de Toutevoie, à 9h30 pour deux départs décalés, un premier pour les collégiens (13 à 15 ans), puis un deuxième pour les lycéens (16 à 18 ans). Le circuit passera par le parcours de bosses puis contournera le grand étang. Il devra être effectué 4 fois. Une petite récompense sera décernée aux meilleurs et une collation attendra là-aussi tous les participants à la fin des deux courses.

À noter que ce rallye-raid est organisé au profit de l'UNICEF.

Une participation financière sera donc sollicitée auprès de chaque participant : elle sera libre, chacun donnant ce qu'il souhaitera. Par ailleurs, aucune inscription préalable n'est requise. Par contre, compétiteurs et accompagnateurs devront rigoureusement observer les gestes barrières hors selle, avec masques, distanciation physique, et gel hydroalcoolique. Les lieux de rendez-vous seront signalés, les circuits balisés et les participants encadrés par des bénévoles et des secouristes.



Journées internationales de l'Environnement les 5 et 6 juin

La Commune de Gouvieux et ses partenaires vous invitent à célébrer ces journées via les animations suivantes :

- **Nonette Nature** : Samedi 5 juin après-midi de 14 h à 18 h, à l'entrée du chemin des Étangs, présentation d'un film sur les crapauds. Les samedi 5 et dimanche 6 après-midi, participation possible au sauvetage des « bébés crapauds ». S'ils ont décidé de migrer lors des Journées de l'Environnement ! Sur le chemin des Étangs. Se munir de seaux et de gobelets en cartons pour les ramasser, sans les écraser : ils ne mesurent qu'1/2 cm...
- **Bibliothèque** : Exposition et conférence « Les déchets », Après-midi Terre, détail plus haut.
- **Atelier à la Septième Lettre** : Grainothèque : les Plantes qui nourrissent, les plantes qui guérissent.
- **Vignerons de Gouvieux** : Dimanche 6 au matin : Visite de la parcelle. Horaires à préciser.
- **Écocitoyens** : Participation à l'Après-midi Terre avec expositions (mégots, objets à réaliser soi-même), et rencontre / discussion le samedi de 14 à 18h, le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h, découverte des oiseaux et des insectes, ainsi que conseils pour prendre un soin écologique de sa maison.
- **Association VNV** : Dimanche de 14h à 18h, fabrication d'hôtel à insecte.
- **Chasseurs** : Balades pédagogiques autour de la préservation des espèces, et la réglementation qui incombe aux chasseurs. RDV parking du bois des bouleaux : Le 6 juin de 9h à 12h.
- **ONF** : « La gestion forestière de la forêt communale de Gouvieux », dimanche 6 juin de 14h à 16h :
1- La gestion forestière d'hier à aujourd'hui ;
2- À quoi pourrait ressembler la gestion de demain ;
3- Questions / réponses.

RDV au bois des Princesses, à l'entrée du chemin des Terres Noires.

- **PNR** : La taille et la greffe des arbres fruitiers, parking rue des repas, jour et heure à confirmer.
- **Réveil Cyclo Marche** : Mai à Vélo : détail plus haut.
- **Salon du miel** : Samedi 5 et dimanche 6 juin de 10 h à 17 h, miel, saveurs et spécialités, les exposants vous attendent, petit parc de la bibliothèque.
- **SUEZ** : Dimanche 6 juin, RDV parvis de la Mairie, à 11h00, animation théâtrale et pédagogique « Une chasse à l'eau dans les rues de Gouvieux » (explication sur les services de l'eau, de l'assainissement en ville).
- **Sage Nonette** : Vendredi 5 juin à 16h30, exposition sur la Nonette, inauguration des panneaux pédagogiques, 23 rue de la tannerie.
- **L'ADOPTA et Clara Morvan** : Samedi 5 juin, salle du conseil, conférence, sur la gestion des eaux de pluie, destinée aux élus.
- **Oise Habitat, l'Association TANDEM IMMOBILIER en partenariat avec la Commune** : Les 3 et 4 juin à l'école Pagnol pour les élèves, les 5 et 6 juin de 10h à 16h, tout public l'appartement pédagogique Eco'logis, sensibilisation aux problématiques du savoir-habiter, entrée par la sente de l'école. Animation de deux ateliers de fabrication d'une éponge écologique, et ou de la lessive maison.
- **Inauguration de la piste cyclable**, rue Corbier Thiébaud, le 4 Juin à 10h15, vous êtes invités à sillonner la piste à vélo.
- **Ramasser les déchets sauvages, en autonomie** : Tout le week-end, invitation à nettoyer des espaces naturels de votre choix, avec lieu de dépose unique.

Précisions à venir sur www.gouvieux.fr

NAISSANCES

DU 27 FÉVRIER 2021

AU 20 AVRIL 2021

- 27 février : Maddy Gustave dit Duflo
16 mars : Nolan Mariette
17 mars : Charly Decatoire
02 avril : Timothé Curran
08 avril : Alexandre Armand
10 avril : Gustave Cordiez Féron
12 avril : Lony Lestoquoy
20 avril : Mathis Rolland

MARIAGES

DU 17 MARS

AU 17 AVRIL 2021

- 17 mars : José Silva et Catarina Vicente Carvalho
17 avril : Matthieu Hautefort et Ana Pozzer Rotili

DÉCÈS DU 27 FÉVRIER 2020

AU 25 AVRIL 2021

- 27 février : Huguette Glasser veuve Cournaud, 91 ans
28 février : Venise Noël, 95 ans
01 mars : Daniel Launay, 88 ans
02 mars : Catherine Poirier veuve Boiron, 74 ans
04 mars : Leonardo Alati, 66 ans
09 mars : Hilaire-Jozef Vandierendonck, 90 ans
17 mars : Gilberte Maheut veuve Rojewski, 99 ans
17 mars : Christophe Rodriguez, 51 ans
27 mars : José Magalhaes Correia, 82 ans
31 mars : Guy Pinel, 82 ans
01 avril : Simone Gyssler veuve Plé, 90 ans
06 avril : Émile Lefebvre, 97 ans
15 avril : Hamid Bedri, 58 ans
16 avril : Djemai Benabdallah, 77 ans
19 avril : Catherine Caillot, 57 ans
19 avril : Sophie Bonvel, 45 ans
20 avril : Yvette Pichon veuve Taillandier, 75 ans
22 avril : Lidia Castellana veuve Bortolussi, 95 ans
25 avril : Georges Delahaye, 82 ans

Fête de la Musique le 19 juin

La Commune vous invite à déambuler dans le respect des gestes barrières à travers le centre-bourg, à la découverte des manifestations diverses envisagées avec les associations concernées : parc de la bibliothèque ; parvis de l'église, de la salle des fêtes, de la bibliothèque, et de la mairie ; passage Corot...

Tous les musiciens amateurs de Gouvieux sont bienvenus : si vous souhaitez participer à l'événement, merci de contacter l'accueil de la mairie (accueil@gouvieux.fr ou 03 44 67 13 13) d'ici le 25 mai inclus.

Programme plus détaillé sur : www.gouvieux.fr courant juin.





Tribune Heureux à Gouvieux

Une nouvelle ère au PNR

En un quart de siècle, j'ai beaucoup œuvré pour créer et déployer le Parc Naturel Régional (PNR) Oise – Pays-de-France. Encore récemment pour le renouvellement de sa charte, texte fondamental, et son extension territoriale consécutive. J'en suis fier car cette structure n'est pas un gadget, encore moins une caution ; mais un outil performant au service d'un développement harmonieux, équilibré et durable de notre territoire, le protégeant d'une urbanisation à outrance qui prévaut à ses portes, sans pour autant le momifier, bien au contraire car il accompagne et même encourage nombre d'initiatives à vocation environnementale, sociale et économique. Je suis dès lors heureux que le comité des représentants de ses 70 communes ait choisi la liste que je lui proposais pour constituer le Bureau, instance exécutive qui m'a reconduit à la Présidence pour 6 ans. D'autant plus que les opérations de vote ont eu lieu à Gouvieux, au gymnase, un des rares espaces fermés susceptibles d'accueillir une centaine de personnes dans le respect des gestes barrières imposés, tout spécialement la distanciation physique. On peut aujourd'hui parler d'une nouvelle ère pour le PNR. Car les bases en sont entièrement renouvelées, en même temps d'être confortées. Des bases non seulement juridiques et territoriales mais aussi politiques et humaines, via des femmes et des hommes qui m'ont accompagné ou rejoint dans cette formidable aventure, et sur lesquels je sais pouvoir compter pour mener à bien la stratégie et les actions sur lesquels le PNR s'est engagé pour les 15 ans à venir. Bien sûr, je n'oublie pas les techniciens, qui constituent une formidable équipe, d'autant plus formidable que je l'ai souhaitée et modelée en version minimaliste, avec le même souci de rigueur et d'efficacité que j'applique à la Mairie de Gouvieux. Je souhaite enfin citer les partenaires essentiels du PNR, en premier lieu les financeurs que sont les Régions Hauts-de-France et Île-de-France ainsi que le Conseil départemental de l'Oise. Sans omettre non plus les associations et bénévoles gravitant nombreux autour de la structure, qui, loin d'être élitiste et verrouillée, est ouverte à la population, invitée à la rejoindre, à y participer et à s'impliquer ainsi dans la préservation / valorisation de ce bien commun qu'est un territoire tout à fait remarquable.

Patrice Marchand
pour le Groupe Heureux à Gouvieux
pmarchand@gouvieux.fr

Tribune Ensemble pour Gouvieux

Chères Godviciennes, chers Goviciens,

Il y a un peu plus d'un an, les élections municipales avaient lieu. 12 % d'entre vous nous avaient accordé leur confiance pour notre liste Ensemble Pour Gouvieux. Soyez sûrs que nous restons attentifs aux différents projets en cours de la majorité actuelle. Notre volonté est d'avoir une approche constructive avec l'équipe en place, et de proposer quelques projets sur lesquels nous avons travaillé et que nous avons présentés dans notre programme.

Monsieur le Maire m'a d'ailleurs confirmé, lors du conseil municipal du 8 mars en présentiel, que la réhabilitation du chemin du viaduc, par une voie cyclable, est à l'étude. Cette route pourrait, comme nous le proposons, être utilisée à des fins de loisir et permettrait d'étendre les voies cyclables en partance de Gouvieux, mettant à nouveau en avant le cyclotourisme. Il m'a cependant précisé qu'il s'était toujours opposé à la rénovation de cette route qui pourrait générer trop de circulation entre Gouvieux et Chantilly.

Le projet de logement de la rue Blanche est toujours en cours d'étude. Il devrait se composer d'un mixte de logements individuels et collectifs, tout en adoptant les nouveaux concepts écologiques. À l'heure actuelle, le terrain n'est pas vendu. Il le sera à la seule condition que le promoteur accepte les contraintes imposées par la révision du PLU, qui est d'ailleurs toujours en cours.

Après plus d'un an de crise sanitaire, la situation reste compliquée, beaucoup de réunions sont effectuées en visio-conférence et très peu en présentiel. Ce contexte ne facilite aucunement la mise en place de projets en commun avec la majorité actuelle.

Je reste bien entendu à votre écoute par téléphone ou par mail

Bien Chaleureusement

Sylvain Duyck
pour Ensemble Pour Gouvieux
Tribune rédigée le 21 avril 2021
Courriel : sylvain.duyck60@gmail.com
Tél : 06 43 72 36 67

Tribune Gouvieux avec vous

Un budget 2021 et des réponses qui nous laissent à nos interrogations !

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous sommes quelques jours après le conseil municipal dédié au budget 2021 que nous n'avons pas voté... et quelle déception !

Ce budget 2021 est bien particulier : il ne s'appuie pas sur le réalisé de l'année 2020, qui fut une année toute aussi particulière. Il semblerait que l'année 2020 présente un excédent très important. La majorité préfère financer des investissements plutôt que de diminuer les taxes !

La présentation très générale de ce budget s'est faite sans aucune information sur l'impact de la crise sanitaire. Alors nous avons regardé ce budget en le comparant à celui de l'an dernier. Sont apparues de nombreuses questions sans réponses !

Pas de réponses sur l'augmentation des frais de personnel et des charges générales, ni sur le détail de certaines dépenses (contrats de prestations de services, entretien et réparations de voiries, nettoyage de locaux,...), et toujours aucun détail précis sur les dépenses liées à la petite enfance.

Pas de retour non plus à nos propositions pour la cantine scolaire de remplacer les dépenses de transports collectifs par une cuisine centrale avec livraison des repas, ou encore la création d'une application au service des associations sportives, mais aussi des états généraux pour les associations culturelles, sans oublier des aides aux commerçants.

Nous avons pu obtenir de brèves informations sur quelques investissements programmés : les travaux de l'église, la construction d'un club house au stade de foot, les pistes cyclables, et l'installation de nouvelles prises pour la fibre optique. Mais nous regrettons que la majorité ne parle pas du parcours de santé promis, ni de la sécurité et présente de nombreuses imprécisions quant aux investissements concernant l'accessibilité ou les dépenses liées à la COVID. Nous regrettons également de ne pas trouver un budget « environnemental » afin de mesurer l'impact écologique de chaque décision prise avant de les réaliser, ni la promesse de campagne de créer une zone d'activités dédiée aux nouvelles technologies. Nous déplorons enfin que ne soit pas évoqué l'impact de la loi de finances 2021 et ses incidences sur les recettes de la commune, tout comme le manque d'informations sur les ventes avancées lors du débat d'orientation budgétaire.

Il est aisé de reprocher à notre groupe que deux anciens élus de la majorité ont toujours suivi les consignes de votes des budgets précédents. Mais la véritable question à se poser, c'est pourquoi ces élus ont souhaité quitter cette équipe et ne pas continuer à valider certaines orientations budgétaires.

Nous restons toujours disponibles et à votre écoute pour continuer à soumettre vos propositions de bon sens !

Manoëlle Martin - Tél. 06 12 19 10 94
Vice-Présidente de la Communauté de Communes de l'Aire
Cantilienne (CCAC)
Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France
Frédéric Gondron - Tél. 06 83 01 42 82
Yannick Peju - Tél. 06 87 50 69 60
Anthony Araujo-Lafitte - Tél. 06 99 59 13 94
gouvieuxavecvous@gmail.com

Mairie de Gouvieux

48, rue de la Mairie - 60270 Gouvieux
03 44 67 13 13

accueil@gouvieux.fr
www.gouvieux.fr

Ouverture du lundi
au jeudi de 8h30 à
12h30 et de 14h à
17h30, le vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h, le
samedi de 8h30 à
12h30.



Numéros utiles

- 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- 15 SAMU et urgences dentaires
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen
- 114 Urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)
- 115 Sans-abris
- 119 Enfance maltraitée
- 116 000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- 03 44 66 44 66 Sos Médecins Oise (37 bd Biondi à Creil)
- 03 44 67 13 13 Mairie de Gouvieux

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Ville de Gouvieux
Réalisation : Agence RDVA
(01 39 90 10 00 - www.rdva.fr)
Photographies : Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr



DU 1^{ER} AU 31 MAI 2021
et après...

MAI à vélo



**UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE**



SCANNEZ CE QR CODE
POUR DÉCOUVRIR LE PROGRAMME

Avec le soutien et la participation de

